



Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Reims

À l'horizon 2050 QUELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR NOTRE TERRITOIRE ?

EN BREF

SCoT signifie Schéma de Cohérence Territoriale.

C'est un cadre de référence visant à **mettre en cohérence les diverses politiques publiques** en matière d'**urbanisme, de mobilité, d'habitat, d'économie et d'environnement.**

Le SCoT fixe le cadre des différentes politiques publiques à l'échelle d'un bassin de vie et les met en cohérence **afin de satisfaire les besoins immédiats et futurs de la population tout en préservant les ressources pour les prochaines générations.**

Le SCoT, à partir d'un diagnostic et au regard de prévisions sur les évolutions des besoins du territoire, **fixe les orientations générales de l'organisation de l'espace.**

Pour un **développement harmonieux et durable** de notre territoire de vie au quotidien, le SCoT **fixera les objectifs à atteindre dans les 20 prochaines années** notamment en matière de grands équilibres entre espaces urbains, espaces naturels, agricoles et forestiers.

ALLER PLUS LOIN

En vidéo

1 minute pour comprendre l'aménagement du territoire



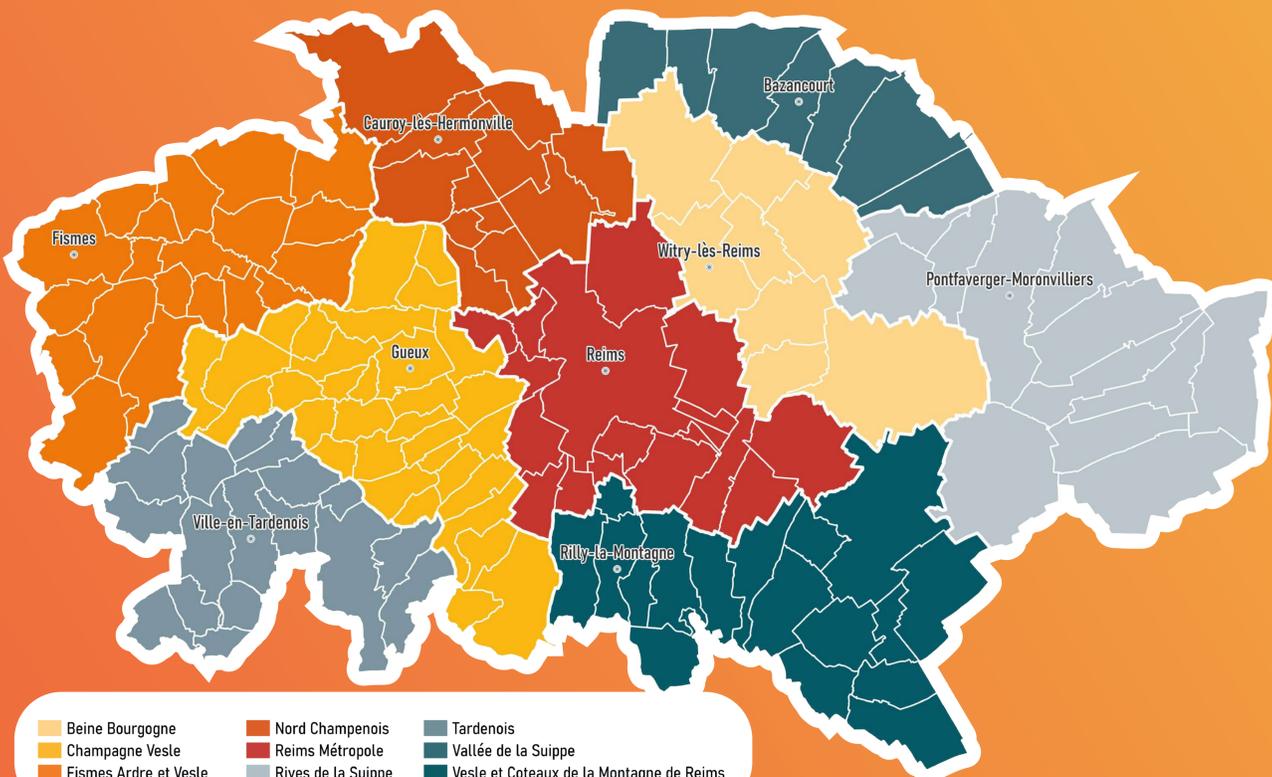
1 minute pour comprendre le rôle du SCoT



1 minute pour comprendre comment construire un projet de territoire dans son SCoT



SUR QUEL PÉRIMÈTRE ?



297 068
Population en 2021



207,4
habitants au km²

143
communes



1 432,4
km²

124 256
ha d'ENAF*

134 292
emplois en 2021



87%
du territoire constitué d'ENAF*

*Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF)